



## La ville de Villemomble

### Recrute un

## Adjoint au responsable du service voirie (H/F)

### Cadre d'emploi des agents de maîtrise

Sous l'autorité du responsable du service voirie, vous aurez la gestion de la voirie, des droits de voirie et taxes sur la publicité. Vous mettrez en place la procédure de coordination avec les intervenants extérieurs, l'étude des dossiers des concessionnaires et suivi de leurs travaux. Vous rédigerez les actes et documents liés à la police de la circulation routière et aux autorisations de voirie.

Missions principales (non exhaustives) :

- ✚ Recenser les besoins constatés ou demandés par les riverains
- ✚ Commander les travaux en régie et les vérifier sur le terrain
- ✚ Assurer le suivi des travaux de signalisation et vérifier la facturation relative à la signalisation horizontale
- ✚ Garantir les tournés de vérification de l'éclairage public chaque semaine et transmettre le rapport des pannes et défauts constatés à l'entreprise pour réparations
- ✚ Participer à la rédaction d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et de conservation du domaine public
- ✚ Définir les contraintes en considérant la pérennité du domaine public et le calendrier des travaux établis lors de la procédure de coordination
- ✚ Surveiller les travaux dans le respect du règlement de voirie
- ✚ Relever et vérifier les surfaces et éléments taxés au titre des droits de voirie
- ✚ Proposer un état de facturation
- ✚ Rédiger les projets d'arrêtés permanents et provisoires
- ✚ Délivrer les autorisations de voirie liées à une occupation du domaine public et rédiger les clauses d'obligations légales et financières
- ✚ Reporting quotidien au responsable du service

### Profil et compétences :

- ✚ Maîtriser les procédures administratives
- ✚ Connaître le code général des collectivités territoriales, code de la route, code de la voirie et du code de l'urbanisme
- ✚ Savoir rechercher des documents et bonne qualité rédactionnelle
- ✚ Maîtriser l'outil informatique
- ✚ Aptitude aux techniques de planification

- ✚ Connaitre les partenaires institutionnels
- ✚ Bon relationnel exigé
- ✚ Etre rigoureux, autonome et assidu
- ✚ Savoir travailler en équipe

**Rémunération et complément d'information :**

- ✚ Rémunération statutaire
- ✚ Régime indemnitaire
- ✚ Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- ✚ Prime de fin d'année
- ✚ Restauration municipale
- ✚ 25 congés annuels et 11 ARTT
- ✚ Permis B obligatoire
- ✚ EPI fournis

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à [recrutement@mairie-villemomble.fr](mailto:recrutement@mairie-villemomble.fr) ou par courrier à  
Monsieur le Maire de Villemomble – service recrutement  
13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE  
Toutes les offres sur le site [www.villemomble.fr](http://www.villemomble.fr) rubrique « la ville recrute »